



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : VERSEMENT DE L'AIDE DE SOLIDARITE A 10 000 JEUNES DU PAS-DE-CALAIS

Arras, le 30 juin 2020

Face au constat d'une crise sanitaire qui a bousculé le quotidien de tous les français et particulièrement les conditions de vie et de ressources de de nos concitoyens les plus précaires à commencer par les jeunes étudiants, salariés, en formation ou sans activité, le gouvernement a décidé du versement d'une aide à l'attention de 800 000 jeunes en difficulté financière du fait de la crise du Covid-19.

Pour le département du Pas-de-Calais, **10 000 jeunes de moins de 25 ans, non-étudiants et bénéficiaires des aides aux logements, ont ainsi perçu le 25 juin une aide de 200€ chacun, soit un montant total de 2 millions d'euros.** Cette aide de solidarité a été versée par les Caisses d'allocations familiales, ou les caisses de la mutualité sociale agricole directement sur le compte des bénéficiaires .

Cette aide exceptionnelle est venue compléter celle déjà versée depuis début juin aux étudiants en difficultés financières, identifiés par leurs CROUS.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)